

**REGLEMENT DU JEU CONCOURS
BOOST PARRAINAGE BTP 2026
Du 01/04/2026 au 30/06/2026**

Article 1 – Société organisatrice

Société ADECCO FRANCE Société par actions simplifiée au capital de 89 471 753, 50 euros Immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 998 823 504 dont le siège social est situé au 2 rue Henri Legay à Villeurbanne (69100).

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités du jeu concours BOOST PARRAINAGE BTP 2026 selon lesquelles la société Adecco France propose à ses salariés intérimaires du secteur BTP, qui participent à l'opération de parrainage intérimaires ADECCO France, de gagner des lots premium (en plus de leur prime parrainage initiale) pour ceux qui auront parrainé le plus de filleuls.

Le jeu concours « BOOST PARRAINAGE BTP 2026 » s'inscrit dans le cadre de l'opération de parrainage intérimaires ADECCO France étant précisé que les parrainages s'effectuent directement sur l'application mobile Adecco & Moi ou l'espace personnel candidat par le partage d'un code par le parrain/la marraine à ses connaissances. Le suivi des parrainages est également disponible dans l'application et sur l'espace personnel sur [adecco.fr](https://www.adecco.fr/parrainage). Pour en savoir plus, se référer à la page <https://www.adecco.fr/parrainage>.

La participation au présent jeu concours est gratuit et sur la base du volontariat.

Article 2 - Durée du jeu concours

Le présent jeu concours se déroulera du 01/04/2026 au 30/06/2026 inclus.

Il s'agit d'un jeu concours gratuit sans obligation d'achat.

Article 3 – Conditions de participation

Le présent jeu concours est un jeu concours s'adressant à toute personne physique majeure intérimaires d'Adecco France ayant effectué au moins 1h de mission sur une qualification BTP. (Registre des qualifications BTP disponible en annexes de ce règlement) sur les 12 (douze) mois précédant la saisie du code parrainage par son/sa filleul(e), et participant à l'opération de parrainage intérimaires ADECCO France.

Article 4 - Modalités de participation – Déroulement du jeu concours

Ce jeu concours a pour objectif de récompenser les 5 meilleurs parrains intérimaires BTP Adecco France c'est-à-dire les parrains ayant parrainés le plus de filleul.e.s répondants aux conditions d'éligibilités ci-dessous, et ce sur la période du 01/04/2026 au 30/06/2026.

Pour être éligible :

- Le parrain doit être un intérimaire Adecco France ayant enregistré au moins une heure de mission sur une qualification BTP (registre disponible en fin de règlement) sur les 12 (douze) mois précédant la saisie du code parrainage par son/sa filleul(e),
- Les filleul.e.s de ce parrain doivent avoir déclaré au moins une qualif BTP et démarré une mission sur la période ci-dessus. (Au moins 1h de mission)

La vérification des conditions d'éligibilités pour l'attribution des dotations sera effectuée par le service marketing et fidélisation Adecco France à compter du 01/07/2026. Il donnera lieu à l'attribution des dotations définie à l'article 6 ci-dessous.

Article 5 - Désignation des gagnants

Les 5 gagnants seront les parrains intérimaires BTP Adecco France ayant enregistré le plus de parrainages répondants aux critères ci-dessus, sur la période du jeu concours.

Les gagnants seront contactés par leur agence Adecco de rattachement pour leur annoncer le lot et organiser avec eux la récupération de celui-ci à l'agence.

Article 6 – Dotations – Remise des dotations

Les dotations mises en jeu sont les suivantes (prix TTC) :

- Iphone 15 (760€)
- Trottinette (410€)
- Enceinte sans fil JBL Grip (98€)
- Ecouteurs Marshall (98€)
- Casque Audio JBL Tune 525BT (40€)

La dotation n'est pas interchangeable contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel ou total.

La valeur indiquée pour la dotation correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du règlement. Elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. La société organisatrice ne peut être tenue pour responsable de tout incident / accident pouvant subvenir dans l'utilisation de la dotation. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Les dotations seront remises aux gagnants par leur agence de rattachement à partir du 1^{er} juillet 2026 par mails ou téléphone.

Article 7 - Contestation de la dotation

La dotation offerte dans le cadre du tirage au sort ne peut donner lieu de la part des participants à aucune contestation de quelque sorte que ce soit, ni à la remise de sa contre-valeur en argent (totale ou partielle), ni à son échange ou remplacement contre toute autre dotation de quelque valeur que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

La société organisatrice se réserve le droit de remplacer tout ou partie de la dotation par une autre dotation de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure notamment.

Article 8 – Gratuité de la participation

Aucune contrepartie financière, ni dépense sous quelque forme que ce soit, ne sera réclamée aux participants du fait de leur participation.

Article 9 – Diffusion de l'identité des gagnants

Le(s) gagnant(s) autorise(nt) la société organisatrice à diffuser ses / leur nom, prénom, commune de résidence à des fins publicitaires, promotionnelles ou purement informatives, notamment sur les sites internet et intranet de la société organisatrice et/ou du Groupe Adecco. Par ailleurs, la société

organisatrice pourra demander au(x) gagnant(s) de pouvoir diffuser leur image (photographie) conformément à la législation spécifique.

À tout moment, chaque gagnant peut exercer ses droits liés à ses données personnelles, conformément à l'article « Informatique et Libertés » du présent règlement.

Aucune de ces autorisations n'ouvre droit à contrepartie de la part de la société organisatrice.

Article 10 - Acceptation du règlement

Toute participation au présent jeu concours entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée à la société organisatrice, à l'attention de La Direction Marketing Adecco France à l'adresse figurant au premier article du présent règlement. Cette lettre devra indiquer les coordonnées complètes de la personne émettant la contestation/ réclamation et le motif exact de sa contestation/ réclamation. Aucun autre mode de contestation ou réclamation ne sera pris en compte. Toute contestation ou réclamation à ce jeu concours ne sera prise en compte que si elle est adressée avant le 31/07/2026, le cachet de la Poste faisant foi.

L'arbitrage de la société organisatrice, en dernier ressort, prévaudra pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et/ou à l'application du présent règlement.

Article 11 - Modalités de modification du jeu concours

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler le jeu concours sans préavis, notamment en cas de force majeure. Sa responsabilité ne pourra alors en aucun cas être engagée et aucun dédommagement ne pourra être réclamé par les participants à quelque titre que ce soit.

Article 12 - Limites de responsabilité

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de tous faits qui ne lui seraient imputables, notamment en cas de force majeure susceptible de perturber, modifier ou annuler le jeu concours.

Le gagnant s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de la société organisatrice en ce qui concerne la qualité, les caractéristiques ou le fonctionnement d'un produit ou service offert en dotation dans le cadre du présent jeu, dans la mesure où la société organisatrice n'est pas le distributeur, le producteur ou le fabricant.

Article 13 – Consultation du Règlement

Le présent règlement est mis à disposition par la société organisatrice lors du lancement du jeu concours et accessible ensuite par les participants sur la page web de l'opération parrainage nationale. (<https://www.adecco.com/fr-fr/avantages/parrainage>)

Article 14 – Vérification de l'identité des participants

Les participants autorisent toute vérification concernant leur identité et leur lieu de résidence. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect des dispositions légales concernant le respect de la vie privée et de la réglementation sur les données personnelles. Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte, inexacte pourra entraîner l'élimination de la participation.

Article 15 – Informatique et Libertés

La Société Organisatrice met en œuvre des traitements de données personnelles (nom, prénom, email, société) dans le cadre de votre inscription et participation au jeu concours.

Vos données sont traitées sur la base de votre consentement à participer au jeu.

Les destinataires des données personnelles recueillies sont la Direction Marketing Adecco France.

Les données traitées dans le cadre de votre participation seront conservées pendant 3 mois à compter de votre participation.

Conformément à la réglementation sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement et de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits via notre formulaire dédié sur le site [adecco.fr](https://www.groupe-adecco.fr/formulaire-donnees-personnelles) : <https://www.groupe-adecco.fr/formulaire-donnees-personnelles>

Dans le cas où vous considérez que nous n'avons pas répondu à vos attentes, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Nous vous invitons toutefois à nous contacter aux coordonnées ci-dessus avant d'introduire toute réclamation.

Article 16 - Litiges –Loi applicable – Juridiction

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, tout litige pourra être soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions légales en vigueur.

ANNEXES – Référentiel qualifications BTP

Libellé du métier dans le Master Skill Adecco
Bricoleur (h/f)
Maçon VRD (h/f)
Carreleur (h/f)
Ouvrier en Carrières (h/f)
Monteur Structures Métalliques (h/f)
Coffreur Bancheur (h/f)
Conducteur d'Engins de Chantier (h/f)
Électricien (h/f)
Ferrailleur (h/f)
Ouvrier de Forage (h/f)
Grutier (h/f)
Ingénieur en Architecture Construction Béton (h/f)
Maçon (h/f)
Manoeuvre Batiment (h/f)
Charpentier (h/f)
Métreur Chiffreur (h/f)
Mineur (h/f)
Bardeur (h/f)
Peintre Intérieur (h/f)
Plaquiste (h/f)
Poseur de Sol (h/f)
Tailleur de Pierre (h/f)

Tapissier (h/f)
Canalisateur (h/f)
Plongeur Soudeur (h/f)
Géologue (h/f)
Économiste (h/f)
Responsable d'Extraction de Minéraux (h/f)
Chef de Chantier Second Oeuvre (h/f)
Agent d'Affaires (h/f)
Marbrier (h/f)
Poseur de panneaux photovoltaïques (h/f)
Cordiste (h/f)
Technicien du Bâtiment et des Travaux Publics (h/f)
Monteur Électricien Réseaux Basse Tension (h/f)
Conducteur de Travaux Construction et Rénovation (h/f)
Chef de Chantier Béton, Travaux Publics (h/f)
Maçon Cheminée (h/f)
Chef Maçon (h/f)
Maçon Spécialisé en Pierre Calcaire (h/f)
Poseur de Béton Ciré (h/f)
Conducteur de Travaux Bâtiment Béton (h/f)
Technicien Étude de Prix (h/f)
Chef de Projet Génie Civil (h/f)
Chef d'Équipe Ponts et Chaussée (h/f)
Ingénieur en Architecture Métallique (h/f)
Responsable des Projets de Construction/OPC (h/f)
Opérateur de Machine de Dragage (h/f)
Peintre de Finition (h/f)
Peintre en Lettres (h/f)
Paveur (h/f)
Régleur d'Enrobé (h/f)
Ouvrier de Construction de Dignes et Barrages (h/f)
Ouvrier de Construction de Fondations (h/f)
Terrassier Dameur (h/f)
Administrateur du Réseau Routier (h/f)
Terrassier / Câbleur (h/f)
Installateur-Monteur Bâtiment (h/f)
Aide Plombier (h/f)
Plombier (h/f)
Poseur de Revêtement de Sol en Marbre (h/f)
Poseur Parquet (h/f)
Solier-moquettiste (h/f)
Poseur de Terrazzo (h/f)
Ponceur Vitrificateur de Sol (h/f)
Poseur de Sol en Béton (h/f)
Installateur de Volets Roulants (h/f)
Menuisier Contremaître (h/f)

Storiste (h/f)
Plâtrier (h/f)
Contremaître Peintre (h/f)
Couvreur (h/f)
Aide Couvreur (h/f)
Poseur de Plafond (h/f)
Poseur en Isolation Thermique (h/f)
Aide Monteur Installateur en Systèmes Constructifs (h/f)
Monteur d'Échafaudage (h/f)
Maçon Constructeur de Four (h/f)
Chef de Chantier de Dragage (h/f)
Conducteur de Travaux de Dragage (h/f)
Calculateur BTP (h/f)
Tapissier d'Ameublement (h/f)
Façadier (h/f)
Assistant Étude de Marché (h/f)
Peintre en Bâtiment (h/f)
Menuisier Poseur de Fermetures (h/f)
Ingénieur Froid, Climatisation et Ventilation (h/f)
Chef du Service Technique Entreprise de Bâtiment (h/f)
Démolisseur (h/f)
Conducteur de Travaux d'Installations (h/f)
Assistant Chef de Chantier en Bâtiment (h/f)
Assistant Chef de Chantier Bâtiment Béton (h/f)
Assistant Chef de Chantier Génie Civil (h/f)
Spécialiste de l'Asphalte (h/f)
Technicien Béton (h/f)
Employé Topographe (h/f)
Ingénieur Béton Ponts et Chaussées (h/f)
Ingénieur Acier Ponts et Chaussées (h/f)
Constructeur Ponts et Chaussées (h/f)
Constructeur Acier Ponts et Chaussées (h/f)
Constructeur Béton Ponts et Chaussées (h/f)
Peintre d'Entretien (h/f)
Menuisier d'Entretien (h/f)
Mécanicien Engins Chantier Travaux Publics (h/f)
Coordinateur de Travaux/OPC (h/f)
Conducteur de travaux TP/VRD (h/f)
Finisseur Béton (h/f)
Ferrailleur-Attacheur (h/f)
Conducteur de Rouleau Vibrant (h/f)
Foreur Béton (h/f)
Inspecteur Structures Métalliques (h/f)
Assistant Chef de Chantier Béton, Travaux Publics (h/f)
Artisan Carreleur (h/f)
Chef de Chantier Bâtiment (h/f)

Conducteur Cylindreur Enrobés (h/f)
Conducteur de Dragline (h/f)
Foreur de Terrain (h/f)
Poseur de Panneaux de Signalisation Routière (h/f)
Isolateur Acoustique (h/f)
Mécanicien Aéronautique (h/f)
Mécanicien Grues et Engins de Terrassement (h/f)
Conducteur de Pelleteuse (h/f)
Conducteur d'Autogrue (h/f)
Conducteur de Grue de Cale (h/f)
Installateur de Chauffe-eau (h/f)
Conducteur de Chargeur sur Pneus (h/f)
Surveillant de Chantier (h/f)
Poseur de Compteur Gaz (h/f)
Poseur de Compteurs Électriques (h/f)
Technicien Génie Civil et Béton (h/f)
Technicien Ponts et Chaussées (h/f)
Technicien Génie Civil et Métaux (h/f)
Technicien Génie Civil (h/f)
Technicien de Maintenance CVC (h/f)
Directeur Entreprise de Travaux Publics, Construction de Routes (h/f)
Chef de Chantier Bâtiment Béton (h/f)
Menuisier Poseur (h/f)
Chef de la Construction et de la Rénovation Urbaine (h/f)
Monteur de Volets, Persiennes et Volets Roulants (h/f)
Directeur Ingénierie Route (h/f)
Directeur d'Entreprise de Réparation de Béton (h/f)
Directeur d'Entreprise de Terrassement (h/f)
Conducteur de Grue Construction (h/f)
Entrepreneur Démolitions (h/f)
Directeur d'Entreprise de Génie Civil (h/f)
Ingénieur Calcul Génie Civil (h/f)
Terrassier Bâtiment (h/f)
Rédacteur de Cahier des Charges des Travaux (h/f)
Peintre en Construction (h/f)
Chargé de la Circulation (h/f)
Ouvrier Voiries (h/f)
Inspecteur Municipal en Bâtiment (h/f)
Installateur de Paratonnerres (h/f)
Poseur de Joint Silicone (h/f)
Centraliste Béton (h/f)
Expert Génie Civil (h/f)
Ingénieur Matériaux (h/f)
Ingénieur Génie Civil (h/f)
Contrôleur de Plans de Construction (h/f)
Chef de Projet Rénovation (h/f)

Chef de Projet Conception et Réalisation (h/f)
Chef de Projet Utilitaire (h/f)
Chef de Projet Réalisation (h/f)
Chef de Projet Terrain (h/f)
Chef de Projet Installations Sanitaires (h/f)
Directeur de Bureau d'Études Génie Civil et Bâtiment (h/f)
Planificateur Ponts et Chaussées (h/f)
Monteur de Chauffage Centrale dans les Bâtiments Publics (h/f)
Poseur d'Isolation (h/f)
Installateur de Cuisines (h/f)
Finisseur de Revêtement Asphalte (h/f)
Géomètre Minier (h/f)
Monteur d'Appareils de Chauffage, Poseur de Gicleurs. (h/f)
Peintre Restaurateur en Bâtiment (h/f)
Ouvrier Pétrolier (h/f)
Chef de Chantier Asphalte (h/f)
Chef de Chantier de Démolition (h/f)
Contremaître Béton Armé (h/f)
Chef d'Équipe Nettoyage de Façade (h/f)
Chef d'Équipe Pose (h/f)
Chef d'Atelier Construction Voie Ferrée (h/f)
Chef d'Équipe Cantonnier (h/f)
Chef d'Équipe Plâtrier (h/f)
Chef d'Équipe Electricité (h/f)
Chef d'Équipe Carreleur (h/f)
Ingénieur Revêtement (h/f)
Finisseur (h/f)
Réparateur Béton (h/f)
Menuisier (h/f)
Responsable Installations Générales (h/f)
Chef d'Équipe (h/f)
Ingénieur Puits (h/f)
Installateur Salles de Bains et Toilettes (h/f)
Chef de Chantier Génie Civil (h/f)
Chef de Projet Rénovation et Entretien (h/f)
Contremaître Menuiserie (h/f)
Manoeuvre TP (h/f)
Poseur de Cloison (h/f)
Installateur de Système de Cloison (h/f)
Responsable Travaux Publics (h/f)
Chef d'Équipe Génie Civil (h/f)
Menuisier PVC (h/f)
Menuisier Aluminium (h/f)
Chef d'Équipe Asphalte (h/f)
Chef de Construction (h/f)
Étancheur BTP (h/f)

Aide-peintre (h/f)
Responsable Construction (h/f)
Enduiseur (Bandeur/Joinneur) (h/f)
Assistant Technique (DT/DICT) (h/f)
Chargé d’Affaires BTP (h/f)
Coordinateur Qualité (h/f)
Economiste de la Construction (h/f)
Ingénieur Etudes de Prix (h/f)
Calorifugeur Nucléaire (h/f)
Directeur de la Construction (h/f)
Agent de Maintenance Bâtiment (h/f)
Chargé d'Affaires IRVE (h/f)
Echafauteur Nucleaire (h/f)